

Ce document est destiné à l'usage des représentants des ALE membres de la Plateforme des ALE Wallonnes asbl.

L'Assemblée Générale de la Plateforme des ALE Wallonnes asbl s'est tenue le 2 mai 2022 à Namur, en la salle « La Bourse » en suite des convocations envoyées par courriel le 4 avril 2022, avec rappels les 11 et 21 mai 2022.

ORDRE DU JOUR

- * Approbation du P.V. de l'AG du 18/05/2021;
- * Décès du représentant effectif de l'ALE d'Oreye Changement de représentation ;
- * Présentation et approbation du rapport d'activités Présentation du projet « Groupement d'employeurs » ;
- * Présentation du rapport des vérificateurs aux comptes ;
- * Présentation et approbation des comptes 2021;
- * Présentation et approbation du budget 2022 ;
- * Décharge aux administrateurs ;
- * Divers

ALE présentes (25): ARLON, ATH, BELOEIL, BLEGNY, BRUGELETTE, CHIEVRES, CHIMAY, COMINES-WARNETON, CRISNEE, EREZEE, ESNEUX, HERSTAL, LES BONS VILLERS, LEUZE-EN-HAINAUT, MARCHIN, MOUSCRON, NAMUR, NIVELLES, PLOMBIERES, PONT-A-CELLES, SAINT-NICOLAS, SERAING, SIVRY-RANCE, TENNEVILLE, WAVRE.

Procurations (31):

L'ALE d'ANTOING donne procuration à Comines-Warneton;

L'ALE de BASSENGE donne procuration à Herstal;

L'ALE de BEAUMONT donne procuration à Chimay;

L'ALE de BERNISSART donne procuration à Beloeil;

L'ALE de BRAINE-LE-COMTE donne procuration à Nivelles ;

L'ALE de BRUNEHAUT donne procuration à Comines ;

L'ALE de COLFONTAINE donne procuration à Marchin ;

L'ALE d'ECAUSSINNES donne procuration à Sivry-Rance;

L'ALE d'ENGHIEN donne procuration à Pont-à-Celles ;

L'ALE de FLOBECQ donne procuration à Ath;

L'ALE de FOSSES-LA-VILLE donne procuration à Marchin;

L'ALE de FROIDCHAPELLE donne procuration à Chimay;

L'ALE d'HONNELLES donne procuration à Beloeil;

L'ALE d'HOTTON donne procuration à Tenneville ;

L'ALE d'HOUFFALIZE donne procuration à Mouscron;

L'ALE de LESSINES donne procuration à Ath;

L'ALE de MALMEDY donne procuration à Esneux;

L'ALE de MANHAY donne procuration à Tenneville;

L'ALE d'ONHAYE donne procuration à Namur;





L'ALE d'OREYE donne procuration à Herstal;

L'ALE de PERUWELZ donne procuration à Crisnée ;

L'ALE de QUAREGNON donne procuration à Arlon;

L'ALE de REBECQ donne procuration aux Bons Villers;

L'ALE de ROUVROY donne procuration à Chièvres ;

L'ALE de SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE donne procuration à Sivry-Rance;

L'ALE de SAINT-GHISLAIN donne procuration à Brugelette;

L'ALE de SILLY donne procuration à Wavre ;

L'ALE de SOIGNIES donne procuration à Leuze-en-Hainaut ;

L'ALE de SPA donne procuration à Seraing;

L'ALE de TOURNAI donne procuration à Mouscron;

L'ALE de VRESSE-SUR-SEMOIS donne procuration à CRISNEE.

ALE excusées (7): BRAINE-L'ALLEUD, HERON, HUY, MORLANWELZ, LA-ROCHE-EN-ARDENNE, PERWEZ, RENDEUX.

ALE absentes (39): ATTERT, AWANS, BAELEN, BEURAING, BIEVRE, CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT, COUVIN, DOISCHE, DURBUY, ERQUELINNES, ESTAIMPUIS, FLERON, FLORENNES, FRAMERIES, GOUVY, GREZ-DOICEAU, HABAY, HENSIES, JALHAY, MARCHE-EN-FAMENNE, MONT-SAINT-GUIBERT, OUPEYE, PECQ, QUEVY, QUIEVRAIN, RAMILLIES, REMICOURT, RIXENSART, ROCHEFORT, SOUMAGNE, STAVELOT/STOUMONT/TROIS-PONTS, THEUX, THUIN, VERLAINE, VIELSALM, VISE, WALCOURT.

Les co-présidents (ALE Herstal représentée par Jean-Michel LOVINFOSSE et ALE Marchin représentée par Marc LISON) ouvrent officiellement la séance à 10h15.

1. Approbation du PV de l'AG du 18/05/2021

Le PV de l'Assemblée Générale qui s'est tenue en visioconférence le 18 mai 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Décès du représentant effectif de l'ALE d'Oreye – Changement de représentation

À la suite du décès de M. APPELTANTS Romain, survenu lors du deuxième trimestre 2021, c'est désormais M. LAHAYE Yves, jusqu'ici membre suppléant, qui est désormais le représentant effectif de l'ALE d'Oreye au sein du C.A. de la Plateforme des ALE Wallonnes asbl. Les membres de l'A.G. prennent acte de ce changement.

3. Présentation et approbation du rapport d'activités





Les co-présidents présentent le rapport d'activités 2021. Des activités qui, comme spécifié dans le rapport, ont souvent été tributaires de la situation sanitaire. Mais la crise du Covid n'a pas empêché les membres du C.A. de la PAW d'œuvrer. Outre les réponses aux membres, les interpellations à destination du monde politique, la réfection du site internet, etc., un groupe travail visant à étudier la possibilité pour la PAW de devenir un Groupement d'Employeurs a été étudié.

Les co-présidents détaillent la teneur de ce projet et répondent à différentes questions relatives à sa pertinence, son mode de fonctionnement, son financement et sa viabilité.

À la fin de cette présentation et des questions/réponses, il est demandé aux membres de voter quant à la continuité de la mise en place du projet ou non.

Les membres décident de valider la mise en place d'un Groupement d'Employeurs et d'une offre de formation par 49 pour, 6 absentions et un vote contre-

4. Présentation du rapport des vérificateurs aux comptes

L'ALE de Seraing, représentée par Mme DESTREE Christine, trésorière de la PAW, présente les rapports des vérificateurs aux comptes, à savoir M. Corbiaux (ALE de Chimay) et Dispas (ALE de Baelen). Les membres en prennent connaissance et ne posent aucune question.

5. Présentation et approbation des comptes 2021

Mme Destrée présente les comptes 2021. Il est ensuite demandé aux membres de se positionner quant à leur approbation.

Les membres approuvent les comptes 2021 à l'unanimité.

6. Présentation et approbation du budget 2022

Mme Destrée et les co-présidents présentent un budget 2022 tenant compte des investissements auxquels il faudra consentir pour créer un Groupement d'Employeurs et développer une offre de formation.

À la suite de cette présentation, il est demandé aux membres de se positionner quant à l'approbation de ce budget.

Le budget est approuvé à l'unanimité des membres, moins 5 abstentions. (51 pour, 5 abstentions).





7. Décharge aux administrateurs

Les membres donnent décharge aux administrateurs à l'unanimité.

8. Divers

Un membre fait état d'un conflit opposant son ALE à Womenanpower et interroge les autres membres quant à d'éventuelles expériences similaires. Aucun membre n'a d'expérience négative à partager.

Les co-présidents lèvent la séance et invitent les membres à poursuivre les échanges de manière informelle autour d'un lunch.

La séance est levée à 12h45.

Fait par l'ALE de Tournai le 6 mai 2022.

